

Document 2 – Frais perçus dans le cadre du projet

Ville d'Ottawa : Frais perçus pour les trottinettes électriques en libre-service Direction générale des services de planification, de l'aménagement et du bâtiment					
Élément	Tarif en 2021	Tarif en 2022	Tarif en 2023	Tarif en 2024	Tarif proposé en 2025
Frais de demande	5 000 \$	10 000 \$	-	-	-
Frais d'administration	-	-	10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$
Frais de demande d'agrandissement du parc de trottinettes	2 000 \$	5 000 \$	-	-	-
Frais de véhicule (par véhicule)	50 \$	100 \$	150 \$	150 \$	175 \$*
Frais de communication et de participation (par véhicule)	10 \$	20 \$	-	-	-
Frais de conformité (par véhicule)	-	130 \$	-	-	-
Frais de trajet (par trajet jusqu'à 200 000 trajets)	-	-	0,10 \$	-	-
Frais d'empiètement dans les stations [#]	250 \$	250 \$	250 \$	250 \$	250 \$

* 175 \$ par véhicule pour une taille du parc de trottinettes de 1 000 trottinettes électriques (500 par fournisseur) et 100 dollars par véhicule pour chaque véhicule supplémentaire.

[#] Les frais d'empiètement dans les stations ne sont perçus que pour les petites structures physiques placées dans les emprises (par exemple, les stations d'ancrage) et non pour les aires de stationnement délimitées.